

# APPEL À PARTENARIAT ÉQUIPEMENTIER OFFICIEL

2027-2030

Fédération Française du Sport Universitaire



# SOMMAIRE

1/ Introduction

2/ Modalités de consultation et de sélection

3/ Principes généraux du partenariat

4/ Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

# 1/ INTRODUCTION

---

## PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) est une association loi 1901, dont l'objet social est le **développement et la promotion de la pratique du sport universitaire de compétition** sur l'ensemble du territoire.

Ses missions principales sont les suivantes :

- **Organiser et promouvoir** le sport de compétition pour l'ensemble des étudiants et établissements de l'Enseignement Supérieur français (Universités et Grandes Ecoles)
- **Représenter la France** lors des grandes compétitions internationales : Universiades d'hiver et d'été (plus grandes compétitions multisports au monde après les Jeux Olympiques) et Championnats du Monde Universitaires
- **Délivrer les titres** de Champions de France Universitaires
- **Faciliter la conciliation** entre la pratique sportive à tous les niveaux et la poursuite des études dans l'Enseignement Supérieur
- **Développer et renforcer** les relations avec les Fédérations sportives nationales
- **Former** des dirigeants, des juges et des arbitres

Dans le cadre de ses missions, la FFSU participe à des compétitions internationales universitaires majeures, notamment les **Universiades d'été et d'hiver** ainsi que les **Championnats du Monde Universitaires**.

Ces événements rassemblent plusieurs milliers d'athlètes et officiels, avec une participation pouvant atteindre jusqu'à 150 pays pour certaines compétitions, et constituent des **vitrines majeures du sport universitaire au niveau international**.

À titre indicatif, les besoins annuels de la Fédération en équipements sportifs sont estimés entre **4 000 et 6 000 pièces**, couvrant un large éventail de disciplines et de typologies de produits.

Le présent partenariat s'inscrit ainsi dans une **logique d'accompagnement global des équipes de France universitaires**, intégrant à la fois des **enjeux de performance, de logistique et d'image**.

La FFSU s'inscrit dans un **écosystème sportif international dense et structuré**, impliquant l'organisation et la participation à de **nombreux événements multisports et unisports d'envergure** réunissant plusieurs milliers d'athlètes, officiels et délégations nationales et nécessitant une **capacité logistique adaptée et une homogénéité dans la représentation des délégations françaises**.

Ces compétitions constituent des **plateformes de visibilité uniques pour les partenaires**, notamment auprès d'un **public jeune, étudiant et international**, représentant les **talents sportifs de demain**.

Dans ce cadre, la FFSU souhaite construire un **partenariat structurant**, fondé sur une **logique de co-développement et de valorisation mutuelle**.

## CHIFFRES CLÉS

- **122 304** licencié.e.s
- **800** associations sportives affiliées
- **45** sports
- **2** Universiades
- **30** Championnats du Monde Universitaires
- **76** Championnats de France Universitaires
- **550** titres nationaux décernés en sports individuels
- **75** titres nationaux décernés en sports collectifs
- **4 710** dirigeants
- **1 588** arbitres
- **3 343** étudiant.e.s formé.e.s
- **17** Ligues Régionales

## VALEURS

Bien plus que du sport, l'ambition de la FFSU est de :

- Proposer à tous les étudiants, un espace de **bien-être** et de **santé**, de **formation**, d'**innovation**, de **citoyenneté**, de **responsabilité**, de **convivialité**, de **plaisir**, de **culture** et de **partage**.
- Offrir à nos licenciés un terrain de jeu singulier, axé sur la **compétition sportive** et sur l'**acquisition de valeurs**, de **savoir-être** et de **savoir-faire**.
- Transmettre à chacun un **héritage positif**, transférable à sa vie personnelle professionnelle.

Plus que jamais, notre Fédération se doit d'être :

- **UTILE**, en phase avec les enjeux humains, sociétaux et environnementaux du monde actuel
- **UNIQUE**, favorisant le triple projet sportif, académique, citoyen et le bien-être des étudiants
- **UNIVERSELLE**, au service de tous les publics, quelque soit leur niveau de pratique, du local à l'international

Cette Fédération, nous la construisons avec tous les **acteurs** et **partenaires publics ou privés**, qui font vivre le sport universitaire au quotidien.

Dans ce contexte, la FFSU attache une importance particulière à la **qualité des équipements utilisés par ses délégations, tant pour des raisons de performance sportive que de représentation institutionnelle**, notamment lors des cérémonies officielles, des compétitions et des temps médiatiques.

Le présent document constitue un **appel à partenariat** visant à identifier un équipementier officiel susceptible d'accompagner la FFSU dans ses activités.

## 2/ MODALITÉS DE CONSULTATION ET DE SÉLECTION

---

### Article 1 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la **sélection d'un équipementier partenaire de la FFSU dans le cadre d'un partenariat global portant sur la conception, la fabrication et la livraison d'équipements sportifs destinés aux équipes de France universitaires** (athlètes, encadrants et officiels) pour les compétitions internationales universitaires sur la période 2027–2030.

Le présent partenariat s'inscrit dans le cadre de la participation de la FFSU à des compétitions internationales majeures nécessitant des équipements adaptés à des exigences de performance et de représentation nationale.

### Article 2 – Fédération

Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)  
108 avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin-Bicêtre

### Article 3 – Procédure

La FFSU organise librement la présente consultation.

Elle se réserve une **totale liberté dans le choix du partenaire, dans le déroulement de la procédure et dans les modalités de contractualisation.**

La FFSU pourra notamment négocier librement avec tout ou partie des candidats.

La présente consultation n'emporte aucun engagement juridique de la part de la FFSU quant à la conclusion d'un contrat.

### Article 4 – Durée du partenariat

Le partenariat est conclu pour une durée de **4 ans fermes, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030.**

## Article 5 – Variantes

Les variantes sont autorisées sous réserve de répondre à la proposition de base.

## Article 6 – Contenu des candidatures et des propositions

### 6.1 Candidature

- Présentation de l'entreprise
- Références similaires
- Capacités techniques et financières

### 6.2 Offre

- Mémoire technique
- Bordereau des prix unitaires (BPU)
- Détail quantitatif estimatif (DQE)
- Proposition de valeur ajoutée (innovation, marketing, sponsoring éventuel)

Les candidats sont encouragés à proposer toute solution innovante ou différenciante susceptible de renforcer la qualité du partenariat.

## Article 7 – Critères de sélection

Les propositions seront appréciées de manière globale au regard des éléments suivants :

- Modèle économique global
- Qualité des produits
- Qualité logistique
- Expérience utilisateur
- Stratégie d'activation et de visibilité
- Innovation et digitalisation
- Engagement RSE

## **Article 9 – Modalités de remise des propositions**

- Publication de la consultation : 5 mai 2026
- Date limite de candidature : 5 juin 2026
- Transmission par voie dématérialisée à : [federation@sport-u.com](mailto:federation@sport-u.com)
- Les propositions transmises par voie électronique feront l'objet d'un accusé de réception.

## **Article 10 – Négociation**

La FFSU se réserve la possibilité d'engager des négociations avec un ou plusieurs candidats ayant remis une proposition.

Cette négociation pourra porter sur l'ensemble des éléments de la proposition, notamment techniques, financiers et logistiques.

## **Article 11 – Conflits d'intérêts**

Le candidat déclare ne pas être en situation de conflit d'intérêts.

Il s'engage à informer sans délai la FFSU de toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts au cours de la procédure ou de l'exécution du partenariat.

## **Article 12 – Principes de la consultation**

La FFSU veille à garantir un traitement équitable des candidats dans le cadre de la présente consultation.

## **Article 13 – Confidentialité**

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les informations communiquées dans le cadre de la présente consultation.

La FFSU s'engage à assurer la confidentialité des propositions reçues.

# 3/ PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PARTENARIAT

---

## Article 1 – Objet

Le présent document définit les grands principes du partenariat à conclure avec l'équipementier sélectionné.

## Article 2 - Vision du partenariat

La FFSU souhaite construire un partenariat équilibré et durable, fondé sur une logique "gagnant-gagnant".

Ce partenariat vise à répondre aux besoins de la Fédération en matière de performance sportive, de logistique et de représentation, tout en offrant au partenaire des opportunités de visibilité, d'activation marketing et d'engagement auprès d'un public jeune et international.

Les candidats sont libres de proposer différents modèles de partenariat, incluant notamment :

- un modèle de sponsoring (fourniture gratuite contre visibilité)
- un modèle de cofinancement
- ou toute approche hybride adaptée aux objectifs des parties

## Article 3 – Pièces contractuelles

Les éléments du présent document ont vocation à servir de base aux échanges en vue de la définition du partenariat.

## Article 4 - Cadre des échanges et de la contractualisation

Les éléments du présent document ont vocation à servir de base aux échanges en vue de la formalisation du partenariat.

# 4/ CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

---

## Article 1 – Objet

Définir les caractéristiques techniques des équipements.

## Article 2 – Périmètre

Les équipements sont destinés aux équipes de France universitaires (athlètes, encadrants, officiels) participant aux compétitions internationales universitaires.

Les principales compétitions concernées sont :

- Les **Universiades d'été** : événement multisports international majeur réunissant jusqu'à 150 pays, 6 000 athlètes et 3 000 officiels
- Les **Universiades d'hiver** : événement multisports international majeur réunissant environ 60 pays, 2 500 athlètes et 1 000 officiels
- Les **Championnats du Monde Universitaires** : 30 disciplines, compétitions unisport
- Les **rencontres internationales** (rugby, football, etc.)

Les **délégations françaises** peuvent varier de 10 à 350 personnes selon les événements.

## Article 3 – Nature des besoins

- Survêtements de présentation haut et bas
- Polos de présentation
- T-shirts de présentation
- T-shirts techniques
- Shorts de présentation
- Shorts techniques
- Parkas/Vestes d'hiver
- Pantalons techniques d'hiver
- Casquettes
- Bonnets
- Sacs à dos
- Maillots/Shorts/Chaussettes de sports collectifs (rugby, football, basket-ball, handball, volley-ball...)
- Jupes et débardeurs de tennis
- Chaussures
- Tong/Claquettes

Le candidat devra être en mesure de fournir des équipements couvrant l'ensemble des besoins liés à :

- La compétition
- La représentation officielle
- Les temps protocolaires et médiatiques

**Le volume annuel est estimé entre 4 000 et 6 000 pièces, à titre indicatif.**

#### **Article 4 – Exigences**

- Qualité
- Confort
- Durabilité
- Performance

#### **Article 5 – Personnalisation**

- Logo France U
- Marquage France
- Logos partenaires

Les équipements devront contribuer à la valorisation de l'image de la FFSU et de la délégation française dans un contexte international.

#### **Article 6 – Logistique**

Le candidat devra notamment proposer :

- Une plateforme de commande digitale
- Une gestion individualisée des tailles
- Une logistique nationale optimisée
- Un système de réassort fluide
- Un service après-vente réactif

Les modalités de mise en œuvre des prestations pourront être ajustées en concertation avec le partenaire retenu.

#### **Article 7 – Délais**

Respect strict des calendriers compétitifs et des délais de livraisons fixés en amont.

## **Article 8 – Valorisation et accompagnement**

Le candidat pourra proposer, en complément des prestations attendues, toute action susceptible de contribuer à la valorisation de l'image de la FFSU et de ses équipes, notamment en matière d'innovation, de communication ou d'activation.

Ces propositions seront appréciées dans le cadre de l'analyse des propositions mais ne constituent pas une obligation contractuelle.

Le partenaire retenu pourra bénéficier notamment :

- du titre de "Partenaire officiel de la FFSU"
- d'une visibilité sur les équipements officiels des délégations
- d'une présence sur les contenus digitaux et réseaux sociaux
- d'une visibilité sur les événements nationaux et internationaux
- d'opportunités de co-branding et de développement de produits

## **Article 9 – Procédure d'attribution**

A partir du 9 juin 2026 : analyse des offres et audition(s) éventuelle(s) d'un ou plusieurs candidat(s).

La FFSU, via une commission nommée à cet effet par le Comité directeur fédéral, retiendra l'offre la plus à même de satisfaire ses besoins, au regard d'une appréciation globale reposant sur les critères précédemment exposés.

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE**

108 avenue de Fontainebleau  
94 270 LE KREMLIN BICÊTRE  
federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75

